

# Recruter une personne handicapée : une chance pour le salon !

MÊME SI LES MENTALITÉS ÉVOLUENT, L'EMBAUCHE DE PERSONNES HANDICAPÉES RESTE UNE DÉCISION COMPLIQUÉE À PRENDRE POUR CERTAINS DIRIGEANTS. DOMMAGE, CAR **LA PRÉSENCE DE CES SALARIÉS ULTRA-MOTIVÉS ET ENDURANTS BOOSTE LES SALONS ET LES ÉQUIPES !**

« **L**e regard sur le handicap change peu à peu. Mais il y a encore des tabous à lever, notamment sur le plan professionnel », lance Jean-Christophe Robelot, consultant pour la société ADI Consulting. Pourtant, dans la majorité des cas, la personne handicapée a la capacité d'effectuer les mêmes tâches que ses collègues. Un discours que revendique Marine Clamens, responsable communication de l'Institut national de jeunes sourds (INJS) de Paris : « Nos élèves effectuent sans aucune difficulté les coupes et les services techniques des salons de coiffure. Ils accueillent également la clientèle. »

## Une grande motivation

La personne dotée d'un ou de plusieurs handicaps sait qu'elle devra faire ses preuves sur le plan professionnel. Pour cette raison, elle possède bien souvent un mental de champion et le goût du challenge ! Et ce n'est pas Aurélie Laureau qui dira le contraire... En effet, cette manager de salon de coiffure se souvient encore du jour où elle a embauché Violette, une jeune stagiaire présentant une malformation au bras. « Je n'ai pas eu peur de son handicap. Violette était très motivée. Elle travaillait sans rechigner et ne se plaignait jamais. Ce sont les principales qualités que recherche un employeur, non ? », interroge la coiffeuse. Jean-Christophe Robelot connaît lui aussi cette « envie de dépassement ». À la suite de la découverte d'une tumeur sur la colonne vertébrale, il perd l'usage d'un pied à l'âge de 20 ans. Refusant d'être vu uniquement par le prisme du handicap, il apprend à user de stratagèmes efficaces. « Je mobilise le regard de mon interlocuteur durant les conversations. Cela lui évite de se fixer sur ma démarche parfois difficile. Lorsque

je lui parle, ensuite, de mon handicap, il s'étonne et me dit n'avoir rien remarqué ! », s'amuse-t-il. La même détermination sans faille anime également Juliette Fichaux. Aujourd'hui gérante du salon de coiffure L'Univ'hair de Ju à Desvres (62), la jeune femme perd la vue après un accident de voiture en 2011. « Je venais d'obtenir mon brevet professionnel et m'apprêtais à devenir responsable de salon », se souvient-elle. À l'époque, les médecins lui conseillent une réorientation professionnelle que Juliette refuse aussitôt : « La coiffure est ma passion et il n'était pas question de changer de secteur au premier obstacle de la vie ! J'ai trouvé une banque prête à me soutenir financièrement et j'ai ouvert, peu après, mon salon. »

## CHIFFRES CLÉS

- Près d'un million de personnes handicapées travaillent, soit 3,6% de la population active.
- Les recrutements d'individus en situation de handicap ont augmenté de 26%.
- Quarante-vingt-sept pour cent des salariés travaillant avec une personne handicapée trouvent sa présence enrichissante.
- Le taux de chômage de personnes en situation de handicap s'élève malgré tout à 14%, contre 8% pour le tout public.

\* Source : Agefiph, Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.